



Palaiseau, le 16 mai 2023
DIR ENSAE/2023-241

Décision du 16 mai 2023

Fixant la composition et le fonctionnement du jury du concours ouvert en 2023 pour l'admission d'élèves non fonctionnaires, dits élèves titulaires, à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE Paris), au titre du recrutement universitaire GEI-UNIV.

Le Directeur de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique

Vu le décret n°2010-1670 du 28 décembre 2010 relatif au groupe des écoles nationales d'économie et statistique ;

Vu l'arrêté du 12 septembre 2022 modifiant l'arrêté du 6 août 2014 fixant les conditions d'admission des élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique ; ;

Décide :

Article 1

Le jury du concours ouvert en 2023 pour l'admission d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique, recrutement universitaire GEI-UNIV, est composé comme suit :

PRESIDENT

M. BISCOURP Pierre

Inspecteur général de l'INSEE

MEMBRES

Au titre de l'épreuve de mathématiques :

M. BAUDIN Lucas
M. GIRARD Lucas
M. ODIC Corentin

Au titre de l'épreuve d'entretien de motivation :

M. AVIGNON Rémi
Mme CARTELLIER Fanny
Mme CURE Morgane
M. PASQUIER Félix
Mme SAUREL Chloé
Mme SOLOTAREFF Rosalinda
M. TREVIEN Corentin
M. TRINH Jérôme

Article 2

En cas d'empêchement du président du jury, la présidence sera assurée par M. LOSS Frédéric, Directeur des Etudes de l'ENSAE.

Article 3

Le jury du concours arrête la liste des candidats admis à passer les épreuves orales, ainsi que la liste d'admis par ordre de mérite des lauréats.

Le Directeur de l'ENSAE Paris

ENSAE Paris
5, Avenue Henry Le Chatelier
TSA 26644
91764 PALAISEAU cedex
Pierre BISCOURP